

Action nationale Travaux et circulation en Hauteur

Réunion des carriers

du

11 juin 2013

Catherine PALAYRET - DREAL MP – DSSS

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Généralités

Thématique importante dans les industries extractives car pouvant être à l'origine d'accidents graves

Thématique très large car de nombreux postes sont concernés et couverts par plusieurs titres du RGIE

- travail et circulation en hauteur (TCH)
- règles générales (RG)
- équipements de travail (ET)
- équipements de protection individuelle (EPI)
- Véhicules sur piste (VP)



RGIE et CDT

- L'action nationale 2013 est l'occasion de vous sensibiliser sur la transition en cours RGIE / CDT et le transfert d'une prescription de moyens vers une prescription d'objectifs
- Référentiel principalement utilisé pour les visites: CDT
(nombreuses dispositions du RGIE identiques)



Au cours de l'inspections : les incontournables

Formation, information

- **Art R.4624-47** A l'issue des examens médicaux prévus à la section 2, le médecin du travail établit une fiche médicale d'aptitude [...]

Évolution CDT Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail

- Aptitude médicale du personnel soumis aux risques TCH

=> Fiche de pénibilité (bruit, vibrations, poussières, etc.) obligatoire pour le médecin du travail

- La validité de la visite médicale (date de la dernière visite)



Au cours de l'inspections : les incontournables

Appareils de levage et conformité

- **Art R.4323-32 et 32** Appareil de levage de personnel :
 - *Plates formes élévatrices de personnel (PEMP),*
 - *Tables élévatrices*
 - *Plates formes suspendues (échafaudages volants)*
 - **Vérification de la présence des appareils de levage**

 - **Art R.4313-3** Conformité des appareil de levage
 - **Vérification de la conformité des appareils de levage**
- Marquage CE ou certificat de conformité

Au cours de l'inspections :les incontournables

Équipements de protection individuelle (EPI)

Vérification systématique des: stop-chutes, harnais, longes ou câbles associés, gilets de sauvetage, bouées.

- **R.4222-26, 91 et 99**

- **Vérification de la présence d'EPI**

État, approprié au risque

- **Vérification de la conformité de l'EPI**

Conformité CE, vérification (au moins annuelle)

Attention au point d'ancrage !!!

